

la nouvelle **ACTION FRANÇAISE**

HEBDOMADAIRE ROYALISTE - NOUVELLE SERIE - N° 24 - 1 FRANC - 13-10-1971

Du métro à la région

S O C I É T É B L O Q U É E

M. Pompidou est un spécialiste de l'optimisme sur commande. On l'a bien vu il y a quinze jours lorsqu'il a entonné devant les journalistes l'air de « Tout va très bien Madame la Marquise », sur le ton désinvolte que l'on sait. Mais comme Maurras avait coutume de le répéter : « On ne triche pas avec les faits. » Ceux-ci se vengent. En l'occurrence, ils l'ont fait rapidement. Les scandales financiers continuent de se développer et le gouvernement ne parvient plus à étouffer l'affaire. On le sent déchiré entre le désir de vider un abcès qui risque de provoquer une infection mortelle dans le corps d'un Etat républicain qui est déjà suffisamment pourvu sur ce point, et son impuissance à briser les reins de gangs immobiliers faisant office de souteneurs pour politiciens U.D.R.

Pareillement, le pouvoir se heurte aux nécessités électorales de la démocratie et doit torpiller, de peur de mécontenter la classe politique, la réforme régionale malgré les velléités d'hommes relativement lucides sur ce point et qui se trouvent dans les allées du pouvoir.

Pauvre M. Chaban-Delmas qui rêviez d'une « nouvelle société » fondée entre autres sur la « Réforme

régionale » et qui devez avoir l'impression d'être sganarellisé... à moins que conscient dès le départ de l'impossibilité pour l'Etat démocratique de réaliser des bouleversements qui relâcheraient l'emprise du régime sur les citoyens électeurs, vous n'ayez lancé ces slogans simplement pour cultiver votre image de marque et vous placer pour les élections présidentielles de 1976.

En tout cas, la « société bloquée » que dénonçait voici deux mois le sémillant maire de Bordeaux, continue à se manifester dans toute son inhumanité. Les conducteurs du métro viennent-ils à se mettre en grève pour protester contre des conditions de travail invraisemblables ? Voici le monstre parisien, produit de la centralisation, gagné par la paralysie. Et le public, à bon droit furieux, voue aux gémonies les conducteurs de la R.A.T.P.

Ainsi la démocratie entretient-elle des situations conflictuelles tout en paralysant le développement harmonieux de notre société. A nous de saisir l'occasion pour rallier les Français en colère à la renaissance d'une nation communautaire garantie par le seul Etat indépendant de l'élection : la Monarchie.

N.A.F.

La subversion du droit

L'aide judiciaire

M. René Pleven, Garde des Sceaux, qui s'était jusqu'ici fait connaître surtout par son impôt de solidarité et la défaite de Dien-Biem-Phu, vient d'ajouter deux paragraphes importants à son futur éloge funèbre : sa loi sur la filiation dont on retiendra pour son éternel ridicule la mirobolante trouvaille de l'enfant naturel à père multiple ; puis, sa loi sur l'Aide Judiciaire qui voudrait rendre les Français égaux « devant la justice comme devant la mort », et va les rendre égaux devant la mort de la justice.

Qu'on nous comprenne bien ; il n'est pas question de nier, un instant, que la justice doive être égale pour tous et aisément accessible à tous. C'est son essence même et sans ces qualités-là, elle n'existe point. Mais tous ceux qui connaissent un peu la vie des tribunaux (M. Pleven n'en est pas), savent aussi que depuis des décennies, l'Etat s'acharne, par des budgets scandaleusement insuffisants, à abaisser la justice et à la rendre lente, coûteuse, et pour tout dire inaccessible ; il y a 4.000 magistrats pour la France entière quand il y en avait 17.000 en 1830 pour une population deux fois moindre ; il y a 176 tribunaux de Grande Instance en 1969 quand il y en avait 547 en 1790.

La justice s'est éloignée du plaideur à la fois dans l'espace et dans le temps. Les tribunaux sont de plus en plus loin, les rôles d'audience de plus en plus longs. Les magistrats surchargés se déchargent, par

nécessité, d'une part de leur travail sur des experts qui perçoivent eux-mêmes sur les plaideurs des honoraires que rien ne permet de distinguer des épices qui firent tant crier contre la justice de l'Ancien Régime. Le moindre litige suppose ainsi trois ou quatre audiences, plus les rendez-vous d'expertise. Les frais s'accroissent d'autant.

L'Etat, qui promet et qui doit la justice gratuite aux citoyens, ne manque pas une occasion de percevoir sa dime sur le plaideur acharné à faire proclamer son bon droit. Pour mettre un comble à tout cela, profitant de la nationalisation des greffes, l'Etat désormais prélève en une fois, au début d'un procès, la totalité des droits naguère perçus au fur et à mesure. Par la grâce de M. Pleven, le plaideur est donc devenu le banquier de l'Etat.

Un Garde des Sceaux normalement constitué, en présence de cette situation, aurait fait son mea culpa et pour prouver son ferme propos, aurait pris les moyens de donner enfin aux Français des juges, de simplifier la procédure, et de rendre son sens à la gratuité de la justice en abandonnant aux plaideurs, au nom de l'Etat, les droits qu'il perçoit actuellement sur eux avec une minutie mesquine. Une telle réforme simple et progressive ne peut plaire à un politicien moins soucieux de l'effet produit par une loi que de l'impression qu'elle fait sur l'opinion.

La vieille assistance judiciaire ne coûtait pas un centime à l'Etat. Les avocats la pre-

naient en charge gratuitement et ne demandaient qu'à continuer. Elle n'était pas accordée suivant un tarif, mais avec des nuances, suivant les cas. C'était du paternalisme, dit M. Pleven, et M. Périer-Deville, du *Figaro*, en frémit encore.

L'aide judiciaire, avec tarif rigoureux, créée immédiatement, sous le regard enamuré des technocrates en jupons de la Chancellerie, deux catégories de plaideurs parfaitement inégaux devant la justice : ceux qui pourront engager gratuitement n'importe quel procès, même absurde, et ceux qui devront en supporter deux fois le coût, une première fois en frais de justice et une deuxième fois en supplément d'impôts, car la nouvelle aide judiciaire va coûter très cher.

Il est évident que, par un mécanisme fatal, les Français qui sont actuellement exclus de cette sécurité sociale judiciaire, n'auront de cesse qu'ils n'y entrent à leur tour et que, de hausse de tarif en hausse de tarif, tous les Français en bénéficieront, si l'on peut dire. Les avocats deviendront de petits salariés de l'Etat, comme en U.R.S.S. L'Etat et les grandes Compagnies qui se partagent la tyrannie sur les citoyens n'en auront que le champ plus libre pour légiférer, décréter, réglementer, trancher à loisir. M. René Pleven assure qu'il ne voit pas ce danger-là, que c'est du « futurisme ». C'est qu'il est aveugle et sourd. Que n'est-il muet ?

G.-P. WAGNER.

Les bâtards

La famille s'agrandit ; les bâtards auront désormais le rang d'enfant légitime ou presque et les maîtresses celui de concubine. En fondant une famille, vous en fondez plusieurs, et à l'ouverture du testament chez le notaire, vous verrez à côté de la veuve éplorée un autre femme en noir tenant par la main son fils adultérin, dire le plus juridiquement du monde : « Et moi, et moi... »

La situation de l'enfant adultérin n'a jamais été très bonne ; il n'a pas de famille, il a seulement droit aux aliments. Cette situation n'était pas, contrairement à ce qu'ont dit bien des imbéciles, « la vengeance de la société contre celui qui, involontairement, a transgressé ses lois », mais la protection de la famille légitime contre un accident.

S'il est légitime de plaindre la situation

inférieure de l'enfant adultérin, il est néanmoins indispensable de savoir si le plus important est la famille ou les intérêts passagers d'un individu. Qu'il soit naturel ou légitime, l'individu ne représente pas la fonction stable de la société. Veut-on permettre à la famille de jouer à plein son rôle social, sachant que la psychologie et la criminologie la disent indispensable à l'équilibre et à la vie de l'homme, ou bien la détruire en en affaiblissant le lien obligatoire ?

En bons démocrates, les parlementaires ont choisi une fois de plus l'individu contre la société et somme toute, contre l'avenir de l'homme. On pourra désormais sans trop de difficulté se constituer un petit harem qui ne sera même pas limité à quatre épouses. Il va sans dire que les perdants de cette affaire seront la femme et les en-

fants légitimes qui pourront à tout instant voir surgir un frère adultérin qui les dépouillera.

Cette loi n'incitera personne à se marier, il est vrai que je n'y avais jamais songé.

Le plus scandaleux est cet article sur ce que M. Mazeaud a pu appeler la « co-paternité ». L'Ancien Droit disait : « Qui fait l'enfant doit le nourrir » ; le nouveau considère que tous ceux qui ont pu le faire doivent se cotiser pour lui. Cet article est finalement de l'incitation à la débauche, car plus une femme a eu d'amants, plus elle a de chance parmi ses débiteurs d'en trouver de solvables. Si la plaignante est une prostituée, il y aura du monde à l'audience.

Messieurs, exigez qu'elles prennent la pilule !

Jean-Claude FRÉAUD.

AUTOUR D'UNE GREVE

Que deux mille trois cents conducteurs du métro décident de cesser le travail, et voici la capitale asphyxiée par les embouteillages et d'innombrables Parisiens contraints de parcourir chaque jour des kilomètres à pied. L'action d'infimes minorités peut donc susciter un trouble gigantesque.

Ce qui se vérifie avec la grève du métro n'est pas un phénomène totalement nouveau : ces dernières années ont vu se multiplier, en France comme à l'étranger, des actions de ce genre. Actions qui n'engagent qu'un faible nombre de travailleurs, mais qui entraînent l'arrêt total d'une entreprise ou d'un service public tout entier, parce que ces quelques travailleurs sont indispensables au fonctionnement de l'ensemble. Phénomène important et qui donnera sans doute, dans un proche avenir, un visage nouveau — aristocratique — au syndicalisme. N'assisterons-nous pas un jour à la renaissance du « syndicalisme révolutionnaire » du début du siècle ? Pierre Debray l'annonce depuis quelques années déjà et les faits récents viennent indubitablement confirmer sa thèse.

Ces considérations, sur lesquelles il nous faudra revenir, ne sont sans doute guère présentes à l'esprit de Parisiens indignés par la longueur inaccoutumée d'un mouvement qui perturbe si profondément leur vie quotidienne. Mais est-ce vraiment la faute des conducteurs du métro si la grève reste, dans l'état actuel des choses, le seul moyen de faire aboutir leurs revendications ? L'Etat ne daigne se préoccuper que de ceux qui utilisent les moyens extrêmes. N'est-il pas, dès lors, le principal responsable ? Responsable de l'éclosion de la grève, mais aussi de sa prolongation car, se croyant habile, il joue la fermeté en espérant que le public se mettra rapidement en colère.

Dans le conflit actuel, il semble avoir réussi puisque les Parisiens commencent à vouer les syndicats de conducteurs à tous les diables. Et l'idéal, pour lui, serait que chaque conflit social fasse tomber le syndicalisme dans un discrédit croissant. Vieux rêve de tout gouvernement républicain, qui ne fait que traduire l'opposition fondamentale de la démocratie au syndicalisme. Mais les gouvernements sont tombés, et quelques républiques ont disparu, alors que le syndicalisme s'est maintenu. Tout simplement parce qu'il est dans la nature des choses, même s'il a pris depuis longtemps déjà une coloration politique qui contredit directement ce qu'il exprime : la volonté d'organiser le travail et de protéger le travailleur.

B. LA RICHARDAIS.

Régions : La pseudo-réforme

Comme les déclarations de M. Pompidou l'avaient laissé craindre, le gouvernement vient d'enterrer, sans tambour ni trompette, la régionalisation.

Le projet de loi portant « création et organisation des régions » refuse à celles-ci la qualité de collectivité territoriale mais en fait de simples établissements publics... qui n'ont aucune compétence pour le moment !

Celles-ci seront fixées graduellement par décret en conseil d'Etat, au fur et à mesure que les régions auront prouvé de leurs capacités. Démunis de pouvoirs, les conseillers régionaux auront du mal à y parvenir à moins qu'il ne s'agisse de leurs aptitudes à effectuer du rattachement électoral pour le compte de la majorité. La vieille technique de la carotte et du bâton est reprise, complétée du principe du susucré pour notable régional décidé à faire le beau devant le matou présidentiel.

Après ces belles dispositions, il ne coûte rien aux auteurs du projet de déclarer que les régions seront responsables de leurs actions, maîtresses de leurs décisions et de leur transférer le produit d'une taxe mineure (sur la carte grise ou le permis de conduire) pour financer leurs premiers frais de fonctionnement.

Bien entendu la réforme n'entrera en application qu'après les élections de 1973. Il faut éviter que les assemblées nouvelles « tout feu tout flamme » ne s'installent quelques mois avant les législatives au risque de perturber les jeux électoraux de Messieurs les députés. En 1979, leurs membres seront suffisamment désabusés devant leur impuissance et suffisamment domestiqués pour être des relais commodes des partis.

Il reste à savoir si les forces vives du mouvement régionaliste se contenteront d'une simple « adaptation empirique des techniques administratives à une évolution marquée déjà par la création des régions de programme en 1956, des CODER en 1964 et par les mesures de déconcentration intervenues depuis » (1). Ces réformettes, destinées à éviter que la marmite ne saute tout de suite, n'empêcheront pas celle-ci d'exploser à long terme. L'essentiel est que cette explosion tue le régime et non la France. Nous nous y emploierons.

Arnaud FABRE.

(1) André Passeron, « le Monde » du 8 octobre 1971.

NAF - T E L E X

● **PRESSE** : L'imprimerie de Massy des Editions Montsouris est au bord de la faillite. On parle du licenciement de près de 50 % des 1.100 employés de cette usine qui imprime *l'Echo de la Mode*, *Sélection*, *l'Express* et *Jours de France*. On parle aussi de tentatives concurrentes pour reprendre en main l'entreprise, effectuées par deux groupes financiers appartenant l'un à la majorité, l'autre à l'opposition... et clients tous les deux des Editions Montsouris. Affaire à suivre à dix-huit mois des élections.

● **UN EMPEREUR DU JAPON**, pour la première fois depuis vingt-cinq siècles, quitte son pays. Le fait est encore plus piquant quand on sait qu'Hiro-Hito visite précisément les « pays ennemis » qui ont failli le juger comme criminel de guerre. Le protocole masque aimablement le nouvel impérialisme japonais. Réceptions, courbettes et amabilités seront suivies par les gros bataillons des businessmen... en attendant que le Japon ne s'appuie sur les pays d'Occident pour redevenir une des principales puissances militaires mondiales.

● **ANGELA DAVIS** a « bénéficié » du défilé de milliers de jeunes gens, organisé par le mouvement de la jeunesse communiste. Le style du cortège était curieusement gauchiste. Staliniens repentis et gauchistes activistes se disputaient la palme de l'exotisme. Celui-ci sert de masque grimaçant à une lutte féroce pour la récupération de la jeunesse. Il est bel et bon d'utiliser une

future condamnée pour des ambitions partisans de recrutement.

● **L'EX-SECRETAIRE GENERAL DE L'O.T.A.N.**, M. MANLIO BROSO, doit se rendre à Moscou pour discuter de la « réduction des forces militaires en Europe ». Force est de constater que la réduction est jusqu'ici à sens unique alors que l'Armée Rouge stationne en Tchécoslovaquie à 200 kilomètres de nos frontières. Comme le dit le proverbe : « Quand on dîne avec le diable, il faut se munir d'une large cuillère. » Nul doute que M. Broso est convive trop courtois pour appliquer le proverbe... Tant pis pour lui, tant pis pour les Occidentaux.

● **L'ABBE BARREAU** se dit dans son interview à *l'Express* issu d'une famille positiviste. Voilà qui a dû faire vibrer dans sa tombe Auguste Comte, assimilé ainsi au radicalisme le plus épais. Notre conjugal abbé n'est autre en effet que le fils d'Evelyn Baylet, P.D.G. de *La Dépêche du Midi*, présidente du Conseil général du Tarn-et-Garonne et maire radical de Valence-d'Agen. Son demi-frère est secrétaire de la Fédération régionale du parti radical et fondateur des « cercles radicaux », « bidule » schreibérien destiné à court-circuiter l'appareil classique du parti radical. Au fait, ce dernier fait expliquerait bien des choses : J.-J. S.S. n'aurait-il pas communiqué par personne interposée son exhibitionnisme à l'Abbé ?

La V^e République et l'immobilier

L'ampleur prise par les scandales financiers, au cours de ces dernières semaines, a révélé l'existence de liens, quelquefois étroits, entre le monde politique et le milieu des affaires. Personne n'ignore qu'en régime démocratique de tels liens sont inévitables, les hommes politiques ayant besoin du concours des financiers pour accéder et se maintenir au pouvoir tandis que ces derniers voient leurs affaires plus facilement prospérer lorsque l'aide de l'Etat leur est acquise grâce à l'influence des politiciens. Toutefois, les exemples de ce genre se rencontrent assez rarement dans les secteurs de la vie économique où la spéculation est sévèrement combattue, tant par les autorités publiques que par les institutions professionnelles responsables. En revanche, là où le « capitalisme sauvage » est roi, la tentation à l'escroquerie sur une vaste échelle est trop grande pour que beaucoup n'y résistent pas.

RÉPUBLIQUE FONCIÈRE...

On peut se demander si tel n'est pas le cas du secteur immobilier où les scandales n'auraient peut-être pas été aussi nombreux ni connu de telles proportions si la politique de la V^e République, en ce domaine, avait été différente. Certes, il serait faux d'affirmer que cette politique a directement encouragé les malversations présentes; cependant, il apparaît bien, à la réflexion, qu'elle a, par ses contradictions, ses silences ou ses équivoques, suscité un climat général favorable aux agissements délictueux de personnages convaincus de pouvoir agir en toute impunité.

D'abord, le gouvernement — c'est le moins que l'on puisse dire — a attendu de nombreuses années avant de s'intéresser de près aux mœurs du secteur immobilier. Pourtant, les scandales n'y manquent point depuis dix ans et aucune région de France n'a été, jusqu'à présent, épargnée sur ce point. Or, il eût été

plus logique de constater des faillites industrielles que des déconfitures immobilières au cours de cette période: nos entreprises industrielles ont dû se battre sans merci contre une concurrence étrangère acharnée, qui a été épargnée au marché immobilier et par ailleurs les marges industrielles ont été beaucoup plus sévèrement comprimées que celles du bâtiment dont l'accroissement régulier n'est contesté par personne.

A trois égards, le gouvernement est particulièrement coupable sur le plan foncier et immobilier. Il a tout d'abord laissé s'accréditer le mythe de l'augmentation automatique de la valeur de la « pierre » qui ne repose sur aucune donnée économique tangible. Un bâtiment ne produit pas de richesses nouvelles par lui-même mais a, au contraire, tendance à se détériorer avec le temps, surtout quand on pense aux procédés de construction utilisés parfois actuellement. Deux conséquences graves en résultent:

— L'impossibilité pratique de combattre l'inflation sur un plan général lorsqu'on admet sans discuter qu'un secteur particulièrement important et sensible de l'activité économique peut connaître des hausses constantes, automatiques et incontrôlées;

— L'impossibilité de promouvoir une politique de la construction conforme aux besoins du pays, la construction étant laissée à la discrétion des investisseurs agissant en fonction du seul profit.

Le gouvernement a, par ailleurs, la très lourde responsabilité d'avoir laissé l'épargne s'orienter vers des placements spéculatifs plutôt que de concourir à la satisfaction des intérêts économiques prioritaires. La France souffre d'une insuffisance d'équipements collectifs et d'une sous-capacité industrielle sur certains plans. Or, les programmes de redressement envisagés doivent parfois être abandonnés parce que l'on ne peut trouver les ressources indispensables à bon marché. La spéculation im-

mobilière accroît la hausse des taux d'intérêts et rend donc les possibilités d'emprunt plus réduites pour les entreprises.

... ET URBANISME SAUVAGE

Enfin le pouvoir a provoqué des déséquilibres socio-économiques graves: en laissant le « capitalisme sauvage » se développer librement dans le secteur immobilier, il a failli à sa tâche d'assurer une croissance harmonieuse du revenu national. Un urbanisme anarchique s'est imposé un peu partout dans le cadre d'une urbanisation à outrance effectuée n'importe comment. Les entreprises nouvelles sont construites très loin des lieux d'habitation et inversement. Les logements sont coûteux, souvent laids et mal desservis. Les agglomérations prolifèrent au détriment du cadre naturel vis-à-vis duquel les promoteurs n'ont aucun respect. C'est la loi de la jungle qui domine, la rentabilité immédiate et forcée.

A la limite, on se risquerait à affirmer que les promoteurs et les financiers de l'immobilier sont maîtres de l'aménagement du pays, maîtres de la localisation des implantations industrielles, maîtres de la fixation des travailleurs dans les villes-casernes et les cités dortoirs. Ceci est particulièrement vrai dans les grandes métropoles et en premier lieu dans la région parisienne où les promoteurs font la loi. Comment, dans ces conditions, corriger les injustices économiques? Les régions pauvres sont condamnées par cette conception à s'appauvrir de plus en plus, à se dépeupler et à désespérer de pouvoir survivre, tandis que les agglomérations industrielles, déjà monstrueuses, s'enflent démesurément. Qu'en adviendra-t-il à terme? Les promoteurs ne s'en soucient nullement. Leur laisser carte blanche est, de la part du gouvernement, une faute inexcusable.

Ce dernier pourra-t-il faire machine arrière? Nous ne le croyons pas. Sans doute, ébloué par les scandales qui atteignent nombre de ses amis, essaie-t-il de réagir et de faire prévaloir une nouvelle politique immobilière. On nous annonce des décisions importantes et l'on fait des promesses mirifiques. Mais serait-il possible au régime de rompre brutalement avec certains groupes d'intérêts et de sacrifier tous les responsables de la situation actuelle? Il ne le semble pas, à moins de braver une fraction importante de la classe politique liée aux lobbies immobiliers et de lui imposer une politique conforme à l'intérêt national. La V^e République a échoué jusqu'à présent dans cette tâche. On ne voit pas comment elle pourrait brusquement y réussir.

Jacques DELCOUR

ABONNEZ-VOUS A LA N.A.F. (Lettre hebdomadaire royaliste)

Je, soussigné (nom)

demeurant (rue) n°

à (ville) (département)

souscris un abonnement d'un an à la « N.A.F. » et verse la somme de
(Tarif normal: 30 F. — Etranger: 42 F. — Etranger avion: 70 F.)

● chèque postal joint (C.C.P. N.A.F. Paris 642-31)

● chèque bancaire joint

● mandat-lettre joint

Date et signature :

La démocratie française, marche-pied d'un IV^e Reich ?

Le Quai d'Orsay a discrètement reçu ces derniers jours un ministre et plusieurs hauts fonctionnaires est-allemands. On est en droit d'y voir un prélude à la reconnaissance de la R.D.A. par la France. Ce nouvel avatar des relations de la France avec les deux Allemagnes ne doit pas être, bien sûr, interprété comme une soviétisation progressive de la politique étrangère française. Il n'en atteste pas moins la pitoyable faillite de la politique démocratique à l'égard de l'Allemagne post-hitlérienne.

COMMENT LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE A DUPÉ LA FRANCE (1950-1971)

Après-guerre, nos gouvernants imaginèrent, pour « arracher l'Allemagne à ses démons », de l'intégrer dans le cadre européen. En rattachant sa partie occidentale non occupée par les Russes à une Europe supra-nationale, le démocrate-chrétien Robert Schuman espérait réduire le vieil antagonisme franco-allemand, et en bon idéologue nostalgique, reconstituer l'empire de Charlemagne. La présence du démocrate-chrétien Adenauer facilitait d'ailleurs les opérations. Le coup d'envoi fut lancé par une déclaration de Schuman (cornaqué en sous-main par Jean Monnet qui déclarait le 9 mai 1950 qu'il fallait envisager « des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait »). Il était fait mention de la nécessité « d'éliminer l'opposition séculaire entre la France et l'Allemagne » par un plan qui visait à « placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une haute autorité commune... »

Ce moyen économique tendait à un but politique précis : « La solidarité de production qui sera ainsi nouée, manifestera que toute guerre entre la France et l'Allemagne devient non seulement impensable, mais matériellement impossible. »

Une déclaration précisa que nulle atteinte ne serait portée au statut quadripartite d'occupation de l'Allemagne. Duroselle, dans son « Histoire Diplomatique », confirme que « le plan Schuman avait un but principalement politique » et qu'il existait un « risque ressenti dans de nombreux cercles de l'opinion publique française : celui d'une Allemagne et d'une France se faisant face avec la possibilité pour la première de rétablir peu à peu son hégémonie en Europe ».

La déclaration Schuman entraîna, avec la bénédiction de l'Assemblée nationale française et du Bundestag allemand, la dissolution de « l'Autorité internationale de la Ruhr », malgré l'objection — qui se révéla fondée par la suite — de certains hommes politiques qui craignaient la reconstitution des trusts et cartels allemands.

L'Allemagne admise dans la C.E.C.A. (Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier) sur un pied d'égalité avec son vainqueur de la veille, demanda bientôt à réarmer... ce que les U.S.A., engagés dans la guerre froide et désireux de trouver en Europe des forces d'appoint pour les G.I.S., accueillirent avec enthousiasme.

Les initiatives conjuguées de Churchill, du secrétaire d'Etat américain Dean Acheson et du brillant suzerain actuel de Clairvaux René Pleven, aboutirent au projet d'armée euro-

péenne supra-nationale connu sous le nom de C.E.D. et qui comprenait des contingents allemands. C'était compter sans le nationalisme spontané des Français : le projet, sous la pression de l'opinion publique réveillée (1), fut rejeté par l'Assemblée nationale.

Mais ce coup d'arrêt ne fut que provisoire. En 1955, le gouvernement Edgar Faure lâchait la Sarre, ce qui venait à reconnaître à la République Fédérale Allemande le droit à dominer tous les territoires de langue allemande.

Le flirt franco-allemand fut accentué par De Gaulle qui signa le 22 janvier 1963, avec Adenauer, un traité de coopération prévoyant des rencontres régulières entre chefs d'Etat et entre ministres de la Défense, de l'Education et de la Jeunesse. Conformément à cette politique, la France s'ouvrit largement aux capitaux allemands, tandis que la Bundeswehr était autorisée à effectuer des manœuvres militaires sur le sol français.

En manœuvrant ainsi, De Gaulle espérait diriger l'Europe de moitié avec l'Allemagne. Il n'allait pas tarder à déchanter : l'éviction d'Adenauer, peu après, plaça au poste de ministre des Affaires étrangères Gérard Schröder, francophobe notoire... comme d'ailleurs la plupart des hommes politiques allemands qui, du démocrate-chrétien Strauss au social-démocrate Brandt, tiennent la France en piètre estime et ne cachent pas que l'Europe est pour eux simplement un moyen d'assurer l'hégémonie de l'Allemagne.

La technique des hommes politiques allemands n'a guère changé à vrai dire depuis les lendemains du traité de Versailles. Adenauer et ses successeurs ont joué de la naïveté des politiciens idéologues français, tout comme Stresemann exploita dans les années vingt la crédulité d'Aristide Briand.

De même l'Allemagne Fédérale est prête maintenant à se rapprocher de l'U.R.S.S. qui détient la clé de la réunification, tout comme l'Allemagne de Weimar et le III^e Reich avaient fait pour mettre en échec la France. Les accords Scheel-Gromyko et l'entrevue Brandt-Brejnev sont bien dans la ligne du traité de Rapallo et du pacte de non-agression germano-soviétique de 1939.

Enfin, la récente crise monétaire a démontré que le paravent européen ne masquait même plus les intérêts nationaux allemands qui s'expriment d'une manière brutale.

L'OUVERTURE VERS L'ALLEMAGNE DE L'EST : INJOUABLE EN DÉMOCRATIE

Devant toutes ces désillusions, le gouvernement Pompidou cherche — un peu tard — à trouver un contrepoids à l'Allemagne Fédérale, en se préparant à reconnaître l'Allemagne de l'Est communiste. Une telle opération peut être incontestablement gênante à court terme pour la République Fédérale ; la reconnaissance de la R.D.A. donne à celle-ci une assise juridique qu'elle ne possédait guère jusqu'alors en dehors du monde communiste et entrave pour un temps la réunification. On peut cependant se demander si cette manœuvre sera à longue échéance efficace. Les idéologues du Quai d'Orsay se trompent lourdement s'ils croient que la différence de régimes politiques

constitue une barrière infranchissable à toute entente entre les deux Allemagnes. Elle n'a pas empêché d'ores et déjà des contacts entre les deux gouvernements.

Au surplus, s'il est exact qu'il existe de sérieuses animosités de personnes entre les équipes politiques de Bonn et de Pankow, il ne faudrait tout de même pas ignorer l'existence en Allemagne Fédérale d'un puissant courant marxisant. Celui-ci déborde largement le microscopique P.C. allemand, mais est particulièrement virulent au sein de l'aile gauche de la social-démocratie menée par Wehner, numéro 2 du parti, chez les jeunes sociaux-démocrates noyautés par des éléments venus du S.D.S. de Rudi Dutschke et chez les jeunes libéraux qui ont fait assaut de démagogie gauchiste au cours de leur dernier congrès.

Des intellectuels en vogue comme Gunther Grass ne cachent pas leur admiration pour le marxisme dont le fondateur est unanimement considéré comme « le saint de l'Allemagne » dans l'intelligentsia.

En outre, l'Allemagne de l'Est, dont l'organisation bureaucratique est la copie certifiée conforme du militarisme prussien, exerce sur de nombreux milieux allemands une véritable fascination à laquelle la puissance de son armée n'est pas étrangère. Qu'advierait-il demain si, dans le cadre d'une confédération des deux Allemagnes, un Reich plus ou moins socialisant voyant le jour ? L'U.R.D.S., dira-t-on, ne tient pas du tout à la réunification, même dans un cadre semi-marxiste ? Est-elle capable de l'empêcher ? Il est difficile de considérer la R.D.A., huitième puissance industrielle du monde forte d'une armée de 600.000 hommes, dont l'influence sur la décision d'invasion de la Tchécoslovaquie par l'U.R.S.S. a été importante, comme un simple satellite de Moscou.

Enfin, en reconnaissant la R.D.A., le gouvernement Pompidou (ou son successeur), qui ne fait rien pour endiguer dans notre pays le courant révolutionnaire, risque fort d'être prisonnier du « pouvoir idéologique » tenu par la gauche le jour où cet expédient ne sera plus suffisant pour empêcher la réunification. Face à un IV^e Reich socialiste, il ne manquera pas de nouveaux Jaurès pour prêcher la concorde et l'admiration béate devant tout ce qui vient d'outre-Rhin. Pour manœuvrer contre l'impérialisme allemand, il faudrait bien autre chose qu'un gouvernement esclave de l'opinion. En exergue, à Kiel et Tanger, Maurras plaçait cette phrase d'Anatole France : « Ne sois donc pas de mauvaise foi : tu sais bien que nous n'en avons pas de politique extérieure et que nous ne pouvons en avoir », et il terminait son ouvrage, vieux maintenant de soixante-cinq ans, en pronostiquant une guerre contre l'Allemagne qui se solderait au mieux par « cinq cent mille jeunes Français couchés froids et sanglants sur leur sol mal défendu ». Traité de pessimiste échevelé, il n'avait eu que le tort d'être trop modeste dans son appréciation du carnage futur. Mais cela n'a pas dessillé pour autant les yeux de la démocratie. Quels lendemains terribles nous inconscience nous réserve-t-elle alors que la renaissance du Moloch allemand est maintenant un fait patent ?

Axel ALBERG.

PRÉSENTS PARTOUT !

Le 7 juillet dernier, nous dressions le bilan des trois premiers mois d'existence de la N.A.F. Cette première période avait été consacrée à créer notre journal, notre mouvement.

Une nouvelle année scolaire commence, cette nouvelle année est véritablement l'an 1 de la N.A.F. Mais avant de l'entamer, il est utile de faire un court retour en arrière et de vérifier si les objectifs que nous nous étions assignés ont été atteints.

La période des vacances n'a pas démobilisé nos énergies. Le camp de Belroy, qui a rassemblé une centaine de participants, venus de toutes les provinces, a été suivi d'une session d'étude de huit jours sur la stratégie. Le Comité directeur a tenu quatre réunions qui ont permis de mettre sur pied l'organisation du mouvement, tant à l'échelon de la direction qu'à celui des organismes territoriaux. Une stratégie a été fixée et une campagne « d'implantation » par objectifs a été lancée. De tout ceci, nos cadres sont régulièrement tenus au courant par des circulaires périodiques.

La progression de la courbe des abonnements a été satisfaisante pendant cette période (en moyenne 23 abonnés nouveaux par semaine pour juillet, août et septembre). Nous tenons à féliciter particulièrement Tours et Nantes pour leurs résultats en ce domaine. Néanmoins, l'objectif de 500 abonnés nouveaux pour le 15 septembre n'a été tenu qu'à 61 %.

La vente à la criée, très ralentie pendant les vacances, n'a pas encore repris d'une façon normale (620 exemplaires par semaine au lieu de 1.050 en juin), et un effort tout particulier doit être fait en ce domaine.

Dans de nombreuses régions, nos organismes territoriaux sont en cours de mise en place et en fonction des résultats de la campagne « d'implantation », nous serons en mesure, à Noël, de dresser une carte de notre audience réelle dans les différentes régions. Cette carte nous permettra d'adapter nos formes de propagande à nos forces réelles et nous avons élaboré un système de mesure des résultats qui permettra, avec précision, de juger de l'efficacité de nos méthodes de propagande.

C'est donc sur cette campagne d'implantation que doit maintenant porter tout l'effort de nos militants. Rappelons les deux axes de cette campagne : 1° imposer notre image de marque par une série de réunions importantes et par la vente à la criée ; 2° assurer au mouvement une assise minimum par les adhésions et les abonnements.

La création de la N.A.F. a levé toutes les hypothèques qui grevaient le combat d'Action Française, maintenant commence le travail politique.

Y. AUMONT.

Lettre ouverte aux gens heureux (1)

Coqueluche de la droite qui se croit intelligente et bête noire de la gauche qui se veut pensante, Louis Pauwels, fondateur de « Planète », mérite-t-il tant d'honneur et tant d'exécration ? Bertrand Renouvin fait le point sur la question à l'occasion de la parution de son dernier livre.

Louis Pauwels est pour le progrès. Nous aussi. Il n'aime pas les maniaques du déclin, les adorateurs de la pourriture. Nous non plus. Il estime que la société actuelle recèle des possibilités exaltantes. Il a raison. Ajoutons qu'il sait fort bien mettre en évidence tous les ridicules de l'intellectuel de gauche, tous les travers de gauchistes qui ont une tendance marquée à l'exotisme et qui, dans leur action révolutionnaire, traduisent pour la plupart une profonde nostalgie du passé. Approuvons-le encore lorsqu'il définit la « contre-culture » comme une antification, lorsqu'il manifeste le souci de défendre notre héritage.

Mais le malheur est qu'à force de vouloir démontrer les travers de « l'église du pessimisme », Pauwels sombre dans les paradoxes les plus insoutenables, dans les jugements les plus contestables. L'intelligentsia énonce souvent des absurdités. Donc tout ce que dit l'intelligentsia est une absurdité. Avance-t-elle que le progrès peut avoir des conséquences inhumaines ? Pauwels répond que si les gens souffrent de l'environnement technique, c'est parce qu'on les a persuadés qu'ils étaient malheureux. Evoque-t-elle la pollution ? Pauwels proclame que c'est un mythe inventé par les ennemis de l'« Occident ». Les problèmes du Tiers-Monde ? Notre joyeux pamphlétaire n'en a cure car

il « pense comme Cartier » et estime que, pour les pays sous-développés, « le progrès passe par le néo-colonialisme ».

On dira : voilà au moins un original, un courageux qui ne mâche pas ses mots. Eh ! bien pas du tout. Il y a, dans ces diners-en-ville qui sont la cible préférée de Pauwels, autant de zélés de Cartier que de fanatiques de Che Guevara, et ceux qui bouffent du nègre et de l'arabe ne sont pas moins nombreux que ceux qui dénigrent l'« Occidental ». Et puis, les couplets de Pauwels sur l'abondance-qui-augmente-la-personnalité, sur la communication-de-masse-source-de-plus-grande-liberté, sur la nécessité d'une « société de pure gestion, technicienne et démocrate », on nous les assène depuis pas mal d'années. Moralité : le conformisme de droite est aussi détestable que le conformisme de gauche. Il est dommage que Pauwels se réfugie dans le premier pour mieux combattre le second. Mais il faut bien se choisir un public, n'est-ce pas ?

D'ailleurs Pauwels, en matière d'étude du marché droitiste, est un vieux spécialiste. *Planète*, qui associe fort habilement 15 % de scientisme pour fascistoïdes dégénérés, 35 % d'occultisme à la Gurdjieff et 50 % de charlatanisme littéraire de haute volée destiné à faire passer le reste, a fort bien mordu dans le public de cadres et techniciens, desséchés spirituellement le plus souvent, et formant le dessus du panier de la majorité silencieuse. Ce n'est pas avec de tels procédés que nous pourrions lutter contre la subversion de l'intelligence.

Bertrand RENOUVIN.

(1) Albin Michel, Editeur.

L'APPEL DE VENISE

Parmi les rêveries qui sans cesse traversent comme des ondes l'esprit de l'homme occidental, il en est une dont la présence impérieuse paraît animer notre culture d'un souffle vital sans lequel elle garderait quelque chose de dur et de desséché. C'est Venise, grande cité amarrée à ses propres lagunes, dont on ne sait ce qui l'attire le plus, de la terre, de la mer ou du ciel.

Cette présence de Venise, on peut la trouver aujourd'hui à Paris, et c'est une chance qu'il ne faut pas manquer. L'Orangerie nous l'offre, à travers quelques-uns des plus grands peintres du XVIII^e siècle vénitien.

Deux d'entre eux nous offrent d'emblée ces visions de San Marco, de la Piazzetta, du Rialto et du Grand Canal dont aucune exploitation touristique n'arrivera à troubler la manière dont elles s'inscrivent dans la mémoire : il s'agit de Canaletto et de Francesco Guardi dont la poésie forme une sorte de dialogue intérieur, à la recherche des couleurs, des formes, des mouvements qui composent leur ville, et en révèlent le sens.

Canaletto et Guardi sont au centre de l'exposition : leur « patriotisme municipal » justifie cette place. Avant eux, les premières salles

offrent tout un ensemble de gravures, d'eaux-fortes et de sanguines où brille d'un particulier éclat le nom de Giambattista Tiepolo. (On ne peut que déplorer au passage la pauvreté des collections françaises en peintures de cet artiste.)

La dernière pièce réserve enfin une magnifique surprise, avec les gravures et eaux-fortes de Piranèse. Venise est toujours présente, mais essentiellement par tout ce que Piranèse a apporté de neuf à son art et à sa sensibilité. Des paysages romains d'une délicatesse qui ne peut dissimuler leur appartenance au XVIII^e siècle, jusqu'au fantastique des *Carceri*, ces prisons où l'artiste a projeté tous ses monstres, Venise nous enseigne sa vraie grandeur, bien au-delà de sa décadence politique.

La menace qui pèse aujourd'hui sur la Cité des Doges — l'enfoncement progressif dans la lagune, accéléré par une industrialisation sauvage — ne peut laisser indifférent. L'appel de Venise doit secouer toutes les nappes de notre inconscient où son image reste enfouie.

C. D.

Exposition à l'Orangerie jusqu'au 29 novembre.

ANGERS :

Le combat continue

Le mardi 5 octobre, neuf militants de la N.A.F. comparaissaient devant la Cour d'Appel d'Angers pour avoir infligé à J.-J. S.-S. la punition qu'il méritait.

Le jugement rendu en première instance condamnait Yvon Aumont à six mois de prison dont quatre avec sursis, J.-F. Cheneval, J.-Y. Gourin, Dominique Ragot à trois mois de prison dont deux avec sursis, nos autres amis à des peines de prison avec sursis. D'autre part, le tribunal a infligé des amendes dont le montant dépassait un million de francs. Ces lourdes condamnations ne doivent en aucun cas être reconduites en appel, même si notre opposition à ceux qui veulent que la France devienne l'esclave de l'Europe des trusts, reste identique.

L'AFFAIRE D'ANGERS N'EST PAS FINIE

Aujourd'hui plus qu'hier, elle doit être le signal d'une vaste campagne pour expliquer la nécessité de nationalisme français.

Pour cette campagne, c'est une souscription de plusieurs millions de francs que nous lançons. Vos dons seront la meilleure réponse aux vingt-huit mois de prison que le tribunal d'Angers avait distribués en première instance. Ils montreront notre détermination, et votre combativité.

Institut de recherches

Le Comité directeur de l'Action Française vient de décider la création d'un *Institut de Recherches*. Son premier objectif est de mettre sur pied un certain nombre de groupes d'études. Ils auront pour tâche de procéder aux analyses et de formuler les propositions qui sont indispensables au développement de notre propagande.

D'ores et déjà, nous pouvons annoncer la création :

- d'un *groupe d'études sur les problèmes de la justice* ;
- du *Cercle Vergennes*, consacré aux questions de politique étrangère.

Nous demandons aux personnes qui seraient intéressées par l'étude de ces problèmes de bien vouloir nous le signaler.

Prière d'adresser toute correspondance à : « *Institut de Recherches de la N.A.F.* », 17, rue des Petits-Champs, Paris (1^{er}).

RÉUNIONS
ET CONFÉRENCES

RÉGION PARISIENNE

ETUDIANTS : tous les jours de 15 heures à 19 heures, 17, rue des Petits-Champs, 75 - Paris (1^{er}).
U.N.L.A.C. (Lycéens) : jeudis de 16 heures à 18 h 30, même adresse.

UNIVERSITÉ DE NANTERRE

Réunion de rentrée le samedi 16 octobre 1971 à 10 h 30, sur le campus. Rendez-vous à côté de la cafétéria, dans le hall du bâtiment de Droit.

PARIS V^e - XIII^e

Permanence chaque mercredi de 18 h 30 à 21 h 30, chez M. Jean-Pierre Dauvillier, 89, rue de la Santé, 13^e (5^e étage).

PARIS XV^e

Vendredi 15 octobre, 21 heures, Café des Sports, 25, rue Alain-Chartier (métro : Convention). Débat animé par Christian Dujardin : « Les problèmes de la région parisienne ».

PARIS XIX^e-XX^e

21 octobre : B. Renouvin. « La rentrée politique et sociale ». La Mandoline, 2, avenue Secrétan, salle du premier étage (métro : Jean-Jaurès).

RUEIL - NANTERRE - SURESNES

Mercredi de 20 h 30 à 21 h 30, 8, rue des Godardes, Rueil.

BORDEAUX

Jeudi de 17 h 30 à 18 h 30 (permanence), et de 21 heures à 22 h 30 (cercle), Café Français, place Pey-Berland.
Pour tous renseignements, écrire à J.-J. Boisserolle, B.P. 37, 33 - Bordeaux (or).

GRENOBLE

Permanence tous les vendredis à 17 heures.
U.R.S.D., 4, square des Postes.

LILLE

23 octobre, 20 heures, salle Saint-Sauveur à Lille. Conférence de M^e Lemaignan : « L'Action Française en 1971, Tradition et Progrès ».

SARTHE

Jeudi 17 heures à 18 h 30, et samedi 14 heures à 17 heures, 5, rue Saint-Pavin-de-la-Cité, 72 - Le Mans.

TOURS

16 novembre 1971 : Grande réunion d'Action Française. Gérard Leclerc - Yves Lemaignan.

CADRES ET RESPONSABLES
DE LA N.A.F.

Réunion nationale trimestrielle le dimanche 31 octobre à 15 heures, 12, rue du Renard, Paris (4^e), sous la présidence de M^e G.-P. Wagner, président du Comité directeur.

Nous demandons aux cadres et responsables de province de faire un effort tout particulier pour participer à cette réunion.

Nouvelles permanences UNLAC :

- Section U.N.L.A.C. d'Aix : Adresse provisoire : Pierre-Olivier GADEN, 4, avenue Berlioz, Parc Mozart, 13 - Aix-en-Provence.
- Sections U.N.L.A.C. Dijon, Chalon, Le Creusot : M^{lle} Christiane BOGUSZ, 32, rue Victor-Hugo, 71 - Montchanin.
- Section U.N.L.A.C. Grenoble : M. Jérôme SERGENT. Adresse provisoire : U.R.D.S., 4, square des Postes, 38 - Grenoble.
- Sections U.N.L.A.C. 8^e, 17^e (Chaptal, Fénelon, Racine, Carnot, Mallesherbes, Vauvenargues). Permanence : Café Dôme-Villiers, jeudi de 17 heures à 19 heures (métro : Villiers).

la nouvelle
ACTION FRANÇAISE

Restauration nationale

17, rue des Petits-Champs, Paris - 1^{er} - Tél. : 742-21-93

Abonnement 30 frs.
C.C.P. NAF, Paris 642-31

Directeur de la publication :
YVAN AUMONT

Imprimerie Abexpresse
72, rue du Château-d'Eau, Paris-10^e

L'ÉGLISE DE J.-C. BARREAU

Un homme aime une femme... La belle affaire ! Oui, mais voilà cet homme est un prêtre, et il crie partout qu'il aime et va se marier. Sa photo à la une de *l'Express*, à côté de *Paris-Match* avec le nouveau couple Chaban, est offerte dans tous les kiosques à l'admiration des midinettes. Il s'appelle Jean-Claude Barreau. Il a 38 ans. Dernièrement, l'archevêque de Paris lui avait confié le catéchuménat adulte de son diocèse. Il va devoir le quitter en même temps que le ministère, puisque la discipline de l'Eglise interdit le mariage aux prêtres, à moins qu'ils ne s'effacent et ne retournent à l'état laïc... A moins que la hiérarchie ne change tout cela...

Il y a dix ans encore, cela arrivait qu'un prêtre se marie. L'autorité s'arrangeait pour que le maximum de discrétion entoure le départ du clerc en rupture de ban. Aujourd'hui, ce n'est plus possible. Le phénomène a pris trop d'ampleur et les clercs qui se marient s'arrangent pour donner le maximum de publicité à leurs épousailles. D'autre part, l'autorité elle-même semble perplexe. La question du célibat est débattue à Rome en ce moment même. Nombre d'évêques, précédés d'un gros bataillon de théologiens, sont favorables à l'ordination d'hommes mariés. Le pape, qui avait semblé mettre un point final à la question par une encyclique, laisse totale liberté au synode pour en discuter. Alors ? Une sorte de brouillard rend les choses moins nettes qu'elles ne l'étaient depuis des siècles.

Cette question, point n'est besoin d'être catholique pour s'y intéresser. D'ailleurs, il est curieux de constater combien le débat sur le célibat des prêtres passionne les gens, qu'ils soient croyants ou non. Les journaux ne cessent pas d'en parler. *L'Express*, avec sa photo de couverture et son long entretien avec Barreau, est sûr de se bien vendre. Les psychologues ont sûrement leur idée sur les mobiles de cet intérêt. Mais au-delà de la psychanalyse, il y a dans ce phénomène, énorme matière à réflexion pour le politique qui réfléchit à l'avenir des civilisations.

La question du célibat est dans le fond ici très secondaire, et Jean-Claude Barreau a raison de le dire à *l'Express*. Ce qui compte, c'est l'avenir global de l'Eglise. Si l'on songe que pour trouver une crise d'une ampleur équivalente à celle vécue aujourd'hui par elle, il faut remonter à la Réforme, on ne peut que tenter d'apprécier, hors de toute vue théologique, ce qui va advenir de la civilisation, de la pensée, des mœurs, dans le cours de cette formidable évolution vécue depuis dix ans.

C'est dans cette perspective-là que l'analyse de l'entretien de Barreau avec *l'Express* devient intéressante. Par-delà une aventure bien humaine, se détache le projet subversif, révolutionnaire, qui peut dissoudre un monde. De même que les romantiques entendaient couvrir le désordre de

leurs cœurs et de leurs esprits par une caution divine et une inspiration supérieure, de même Jean-Claude Barreau, pour se justifier, replace la question de son mariage dans le cadre de sa conception d'un christianisme « authentique ». Cette explication n'aurait pas de dimension politique si elle était purement personnelle. Mais le cours du temps veut qu'elle se rattache à un courant « torrentiel » qui peut provoquer des cataclysmes.

UNE MORALE M.R.P. ?

Maurras, agnostique, songeant à ce que l'homme de son temps pouvait recevoir de l'Eglise, écrivait : « Rien au monde n'est comparable à ce corps de principes si généraux, de coutumes si souples, soumis à une même pensée, et tel enfin que ceux qui consentent à l'admettre n'ont jamais pu se plaindre sérieusement d'avoir erré par ignorance et faute de savoir au juste ce qu'ils devaient. La conscience humaine, dont le plus grand malheur est peut-être l'incertitude, salue ici le temple des définitions du devoir. » Que dirait le même Maurras d'une Eglise dont un ministre proclame : « L'institution du mariage est relative comme toute institution. Le mariage est une institution relative pour Jésus lui-même... Jésus admet le concubinage... moi je suis partisan d'un concubinage catéchuménal... » Cette Eglise pourrait être surnommée : temple des définitions de l'hédonisme et du désordre... C'est la nouvelle Eglise de Barreau dont l'évangile est ainsi prêché aux centaines de milliers de lecteurs de *l'Express*.

A première vue, cela paraît un peu gros, mais replacé dans son contexte, cela reprend une certaine crédibilité. Barreau n'a eu en effet aucun mal à nous convaincre que le christianisme n'est pas un moralisme. Il l'avait déjà expliqué infiniment mieux dans ses livres, par exemple dans *La Foi d'un païen*. En refusant « la morale M.R.P. » ou bien pensante, et en mettant l'accent sur la rencontre avec une personne et l'engagement que cette rencontre implique, il voyait juste. De Paul de Tarse à Thérèse de Lisieux, les héros du christianisme ont toujours eu une passion suprême qui laissait loin derrière elle le souci de respecter un code ou d'adorer des principes. N'empêche que, dans l'enseignement du même Paul de Tarse, la loi ancienne avait valeur pédagogique de préparation à la loi nouvelle, qui, pour être d'amour et de liberté, n'en était pas moins exigeante. Au contraire !

Mais, ce qui dans ses livres paraissait parfaitement orthodoxe, devient maintenant dans la bouche de Barreau un prétexte à justifier l'inconduite. Ce qui permettait l'accès à un ordre supérieur devient cause d'anarchie morale. Et c'est cela que nous ne pouvons accepter, comme Maurras ne

pouvait accepter « le bizarre Jésus romantique et saint-simonien » qu'il dénonçait dans la préface du *Chemin de Paradis*.

Imaginons un seul instant que naisse cette Eglise nouvelle, libérale, dont rêve Barreau (on peut d'ailleurs se demander si elle n'existe pas déjà un peu). Pour nos sociétés ce serait une catastrophe. Et le devoir d'un Etat digne de ce nom serait de lutter sans merci contre une telle institution.

Vous partez en croisade pour un « ordre moral » hypocrite, diront certains. Non certes, ce n'est pas notre problème. Notre problème est de sauver et d'imposer les conditions du bonheur général. On n'assurera pas ce bonheur en détruisant la loi commune, fut-ce par une mystique échevelée.

Jean-Claude Barreau et ses semblables auraient grand intérêt à méditer ce texte de Maurras récemment cité par André Roche dans *Permanences* : « Celui qui vient de se placer hors la loi, devrait se faire un point d'honneur et presque un plaisir d'y rester. Il y a de la force d'âme à subir héroïquement une discipline cruelle. Il peut y en avoir aussi, dans certaines conditions, à en secouer le fardeau. Ce ne serait point là un mauvais sujet de dyptique : d'un côté, par exemple, la sublime résignation des mal mariés ; de l'autre, le courage de ceux qui osèrent aimer contre la volonté du monde et les injonctions de la société "en libre grâce", comme disent les nihilistes, mais dans des conditions de fidélité et de dignité éternelles.

« Les deux volets du dyptique, leurs deux régimes, supposent également, au même titre, un monde, une société et des lois certaines qui ne plient point. Otez ces lois ou énervez-les : les conditions du bonheur général sont détruites et la vertu privée comme le grand amour perdent aussi leurs ressorts essentiels. Ni éprouvés, ni exercés, les cœurs les mieux nés se conforment à l'extrême faiblesse des mœurs... On ne se risque plus. On s'aime plus à se risquer. L'occasion du risque elle-même a disparu. A l'extrême facilité correspond et correspondra de plus en plus le progrès de la médiocrité générale. Et le plaisir s'abaissera, des bassesses de la "virtu". »

Barreau voudrait supprimer le risque en faisant balayer la loi par sa mystique. Le malheur veut pour lui que la mystique couronne l'ordre des lois et ne l'abolit pas dans l'authentique tradition de l'Eglise. Ce n'est pas en s'enfonçant dans cette entreprise sans issue, qu'il annoblira son pauvre amour d'homme. Et que les idéologues, qui en engageant l'Eglise dans les voies où se perdent aujourd'hui d'innombrables Barreau, y prennent garde. Leur agenouillement devant le monde ne les annoblira pas plus qu'il n'annoblira le monde. Leur libéralisme les perdra et ils perdront avec eux toute civilisation digne de ce nom.

Gérard LECLERC.